

COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN

CONGO-OUBANGUI-SANGHA

« CICOS »

SECRETARIAT GENERAL



DEUXIEME SESSION DU COMITE DES MINISTRES

COMMUNIQUE FINAL

BRAZZAVILLE, LE 16 DECEMBRE 2004

La deuxième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha «CICOS » s'est tenue le 16 décembre 2004 à Brazzaville à l'hôtel Marina, sous la Présidence de Monsieur Isidore MVOUBA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations.



Les quatre (4) Etats membres étaient représentés.

Ont participé à ces assises :

- Monsieur ELIAS MULUNGULA HOBIGERA NALWINDI, Ministre a.i. des Transports et Communications de la République Démocratique du Congo ;
- Monsieur Guillaume NSEKE, chargé d'Affaires de la République du Cameroun en République du Congo, plénipotentiaire ;
- Monsieur Pierrot Thierry BEGO-LANZERET, Secrétaire Général au Ministère de l'Equipement et des Transports de la République Centrafricaine, plénipotentiaire.

La réunion du Comité des Ministres était précédée par la deuxième session du Comité de Direction qui s'est réunie du 13 au 15 décembre 2004 à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture deux allocutions ont été prononcées, celle du Secrétaire Général de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha et celle du président du Comité des Ministres de la CICOS.



Prenant la parole en premier, Monsieur Benjamin NDALA, Secrétaire Général de la CICOS a souhaité la bienvenue à Brazzaville à l'ensemble des Ministres des Etats membres de la CICOS et a remercié tous les délégués et participants d'avoir répondu à l'invitation de cette deuxième session du Comité des Ministres.

Le Secrétaire général a présenté les activités réalisées par le Secrétariat au cours de cette phase d'installation. Il a indiqué également les contraintes financières qu'a connues la Commission pour faire aboutir ce processus.

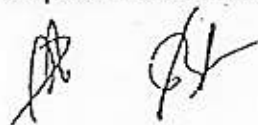
L'une des réalisations la plus notable de cette période a été la réhabilitation du 3^e étage de l'immeuble qui abrite désormais le siège de la Commission.

Dans son allocution solennelle d'ouverture, Monsieur le Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations, Président du Comité des Ministres de la CICOS, son Excellence Isidore MVOUBA, a, au nom de son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo et Président en exercice de la CEEAC souligné l'importance de cette deuxième session qui consacre le démarrage effectif des activités de la Commission.

Il a attiré particulièrement l'attention des membres du Comité de Direction nouvellement installés dans leurs fonctions, sur la culture d'intégration qui doit prédominer durant leur mandat.

Tout en félicitant le Secrétaire Général pour le dynamisme et la célérité avec lesquels le siège de la Commission a été réhabilité, il a souhaité qu'il en soit également de même pour le fonctionnement de la Commission.

Passant à l'examen de l'ordre du jour, le Comité des Ministres a suivi avec intérêt le rapport des travaux du Comité de Direction et l'a adopté avec amendements



Le Comité des Ministres a instruit le Secrétaire Général à poursuivre le processus de l'adhésion de la CICOS au Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB).

Sur les questions financières, relatives aux indemnités allouées au Président du Comité des Ministres, aux membres du Comité des Ministres et aux membres du Comité de Direction, le Comité des Ministres a adopté avec amendements les propositions du Secrétariat Général de la CICOS avec effets immédiats.

Par ailleurs, le Comité de Ministres a été informé des mesures individuelles relatives au recrutement des directeurs conformément à la répartition consensuelle faite entre les Etats lors de sa première session de Novembre 2003.

Quelques recommandations ont été adoptées à l'issue des travaux. Elles concernent :

- 1- Le recouvrement effectif des contributions des Etats membres pour l'exercice 2004 au plus tard fin juin 2005 et avant la prochaine session du Comité des Ministres pour les contributions de l'exercice 2005 ;
- 2- La libération totale et la mise à disposition du Secrétariat Général de tout le bâtiment siège de la CICOS ;
- 3- La mise à disposition du Secrétaire Général de la CICOS d'une résidence décente à la hauteur des ambitions de l'Institution.

Le Comité des Ministres a en outre recommandé la participation aux prochaines sessions, à l'instar de la Banque Mondiale et de la CEMAC, de l'Union Européenne, de la BAD, de la CEEAC et de la SADEC.

En divers, le Comité des Ministres a tenu à remercier l'Administrateur provisoire délégué pour les services rendus dans le cadre de la mise en place de la CICOS et a instruit le Secrétaire Général à lui verser une indemnité compensatoire.

Au terme des travaux, les Ministres se sont réjouis de la qualité des dossiers préparés par le Secrétaire Général et ont demandé au Secrétaire Général de poursuivre dans cette voie.

Le Comité des Ministres, les membres du Comité de Direction, les représentants des Bailleurs de fonds (BM, CEMAC) ont présenté leurs profondes condoléances à Son Excellence Monsieur le Président Denis SASSOU NGUESSO à l'occasion du décès de son frère aîné.

Avant de se séparer, les Ministres ont exprimé, à son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la CEEAC, au peuple congolais et à la population de Brazzaville en particulier et à son Gouvernement leurs vifs et sincères remerciements pour l'accueil fraternel et chaleureux ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont fait l'objet tout au long de leur séjour dans la capitale congolaise.

Les travaux de la deuxième session du Comité des Ministres de la CICOS, se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.



Ont signé :

<p>Pour la République du Cameroun</p> <p>Le Chargé d'Affaires en République du Congo, Plénipotentiaire</p>  <p><u>Monsieur Guillaume NSEKE</u></p>	<p>Pour la République Centrafricaine</p> <p>Le Secrétaire Général au Ministère de l'Equipement et des Transports, Plénipotentiaire</p>  <p><u>Monsieur Pierrot Thierry BEGO- LANZERET</u></p>
<p>Pour la République Démocratique du Congo</p> <p>Le Ministre a.i. des Transports et Communications</p>  <p><u>Monsieur Elias MULUNGULA HOBIGERA NALWINDI</u></p>	<p>Pour la République du Congo</p> <p>Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Ministre des Transports et des Privatisations</p>  <p><u>Monsieur Isidore MVOUBA</u></p>

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2004